



COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale Marché intérieur et Services

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Opérations avec les particuliers, politique des consommateurs et systèmes de paiement

06.06.06

2522

Bruxelles, le

MARKT/H-3/ED/lth D(2006) 7705

Monsieur Hervé Wignolle

Président

SIOB

13 rue de Lourdes

F – 31300 TOULOUSE

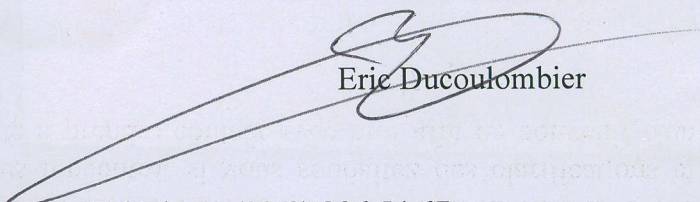
Cher Monsieur Wignolle,

Merci pour votre lettre du 25 avril 2006 adressée au Commissaire McCreevy qui m'a chargé d'y répondre.

Dans votre lettre, vous faites référence au Livre Blanc sur la Politique des Services Financiers (2006 – 2010), dans lequel nous annonçons notre intention de lancer une étude dans le domaine des intermédiaires de crédit. Il est envisagé que cette étude soit disponible en 2008. Son objectif sera de recueillir de l'information sur les règles nationales en vigueur concernant les intermédiaires de crédit (courtiers, agents, etc..) et d'examiner l'impact sur le marché intérieur des éventuelles divergences.

Nous prenons bonne note de vos remarques sur les dispositions concernant les intermédiaires de crédit dans le projet de directive sur le crédit à la consommation. Nous sommes tout à fait disposés à vous rencontrer si vous souhaitez des clarifications et discuter de ce texte. Je vous invite à prendre contact avec moi afin de convenir d'un rendez-vous;

Je vous prie, Cher Monsieur Wignolle, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.


Eric Ducoulombier

Personne à contacter: Eric Ducoulombier, Téléphone:(32-2) 296.54.67,
eric.ducoulombier@ec.europa.eu

Commission européenne, B-1049 Bruxelles - Belgique. Téléphone: (32-2) 299 11 11.

Bureau: C107 01/14. Téléphone: ligne directe (32-2) 296.54.67. Télécopieur: (32-2) 295.07.50.

http://ec.europa.eu/internal_market/

E-mail: eric.ducoulombier@ec.europa.eu

J:\administration\letters\Mortgages\2006\wignolle.doc